



Ville de Rumilly
 Hôtel de Ville
 BP 100
 74152 Rumilly cedex
 Tél. 04 50 64 69 00
 Fax 04 50 64 69 21
 contact@mairie-rumilly74.fr

Nature : 6.1. Police Municipale
Arrêté n° 2021-077/T074
 Nos réf. : CH/AF/DP/cc

➤ Additif à l'arrêté municipal

MODIFIANT LE STATIONNEMENT PLACE DES ANCIENNES CASERNES A PARTIR DU 30 OCTOBRE 2020 ET JUSQU'A LA FIN DE L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE A L'OCCASION DE L'INSTALLATION D'UN CHALET TEST COVID

Le Maire de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU les dispositions du Code Pénal,

VU l'article R.411.8 du Code de la Route,

VU les articles L.2213.1 et L.2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtés s'y rapportant,

VU l'arrêté n° 2020-317/T300 du 29 octobre 2020,

CONSIDERANT la demande du laboratoire BIOVAL,

CONSIDERANT l'évolution de l'état sanitaire,

CONSIDERANT la nécessité de mettre en place plusieurs points de tests Covid,

ARRETE

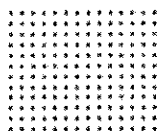
Article 1^{er} : Est autorisée sur le domaine public, l'implantation d'un second chalet en bois, destiné à un point test dans le cadre de l'épidémie du Covid 19, **place des Anciennes Casernes, à partir du 6 avril 2021 et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.**

Article 2 : Les autres articles de l'arrêté n° 2020-317/T300 du 29 octobre 2020 demeurent inchangés.

Article 3 : Le présent arrêté devra être affiché sur place par le laboratoire BIOVAL.

Alinéa 2 : La signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place et maintenue en l'état par les services techniques de la ville et le laboratoire BIOVAL

Article 4 : Messieurs le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de RUMILLY, le Chef de Poste de la Police Municipale et la Directrice des Services Techniques de la ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.



Article 5 : AMPLIATION sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie,
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de RUMILLY,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale de RUMILLY,
- Madame la Directrice des Services Techniques,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly,
- LABORATOIRE BIOVAL Monsieur CHEPEAU 30 avenue Gantin 74150 RUMILLY,
- La presse.

Le Maire,

Christian HEISON*

